SECONDE FEMME NOMMÉE À CE POSTE

Quelle marge de manœuvre pour la nouvelle ministre de l'Education ?

C'est la seconde fois dans l'histoire de l'Algérie indépendante que le poste stratégique et éminemment politique de ministre de l'Education est confié à une femme.

Nawal Imés - Alger (Le Soir) - Chadli Bendjedid avait fait appel à Zhor Ounissi au moment où la politique d'arabisation de l'école battait son plein. Aujourd'hui, c'est une femme au profil totalement différent qui est appelée à succéder à Baba Ahmed qui n'aura pas bouclé deux années à la tête du ministère de l'Education.

Le successeur de Benbouzid n'aura pas duré aussi longtemps que ce dernier et ne laissera au final aucune empreinte. Baba Ahmed s'est en effet montré d'une extrême prudence, hésitant à entamer des réformes et se contentant d'une évaluation des réformes entreprises avant son arrivée et se refusant de porter le moindre jugement sur ce qui avait été entrepris par l'ancien locataire du ministère.

La nouvelle ministre de l'Education a quant à elle des avis plus tranchés. A la tête du Centre de recherche en anthropologie, Noura Bengherbit Remaoun s'est souvent montrée critique à l'égard du système éducatif.

Son intérêt pour l'école est indéniable. Elle a d'ailleurs été membre du Conseil supérieur de l'éducation de la commission nationale des programmes de l'éducation, présidente du Comité scientifique arabe du Forum de l'Unesco pour l'enseignement supérieur, la recherche et la connaissance.

La ministre de l'Education a également été responsable de plusieurs projets de recherche au sein du Crasc dont celui «école-famille, complémentarité, ignorance et divergence».

Aujourd'hui à la tête d'un secteur qui traverse régulièrement des zones de turbulence, elle aura la lourde tâche de proposer une feuille de route pour un système qui semble toujours se chercher après des années de réformes et de contre-réformes. Son prédécesseur ne semblait pas avoir les coudées franches pour le faire. Il se sera contenté de faire de la gestion du quotidien lorsqu'il n'était pas confronté à des grèves cycliques face auxquelles il s'est souvent montré impuissant et incapable de désamorcer. Le tout dernier bras de fer avec les syndicats du secteur en aura été l'illustration parfaite.

Photo : DR

Noura Bengherbit Remaoun, la nouvelle ministre de l'Education.

A sa décharge, Baba Ahmed semblait mal conseillé. Il avait multiplié les nominations au sein de son staff le plus proche, signe qu'il était perpétuellement à la recherche de personnes en mesure de le seconder dans une des tâches les plus difficiles. Poste politique par définition, le ministère de l'Education a de tout temps été au cœur de batailles idéologiques.

Pour pouvoir enfin hisser le niveau du débat à la problématique du projet de société, du choix définitif de la modernité, la ministre de l'Education devra faire preuve de courage politique.

A moins d'avoir les coudées franches, elle risque alors de connaître le même sort que ses prédécesseurs et n'aura au final servi que d'alibi…

N. I.

CONFÉRENCE À BÉJAÏA DE MOHAMED CHAFIK MESBAH :

«La transition politique ? Avec ou sans le peuple…»

Mohamed Chafik Mesbah, invité par l'Association des journalistes et correspondants de presse de Béjaïa, a donné, dernièrement, au Théâtre régional de la ville, une conférence sur le thème : «La liberté de la presse, fondement de la démocratie».

Après un exposé liminaire sur les fondements doctrinaux du système démocratique et les rapports connexes des trois pouvoirs , législatif, exécutif et judiciaire avec le quatrième pouvoir de fait que constitue la presse, le conférencier a préféré ouvrir le débat avec un auditoire très dense puisque la salle était archi-comble.

Les questions ont vite dépassé le thème étroit de la conférence tant conférencier et assistance ont convenu qu'il ne pouvait exister de véritable démocratie sans liberté de presse vivante et que l'Algérie avait un long chemin à faire avant d'atteindre ce stade idéal.

Le débat a porté, pour l'essentiel, sur l'impasse politique actuelle et les solutions susceptibles de permettre une sortie de crise durable. A propos de la crise, le conférencier a mis en relief que le scrutin du 17 avril dernier ne constituait pas du tout un enjeu. Peu importe que M. Abdelaziz Bouteflika soit reconduit ou pas à la tête de l'Etat. Le problème ne réside pas dans la seule donnée relative aux responsables publics pris individuellement. C'est le système, dans sa globalité, qui est en cause. Il est vrai, néanmoins, que les travers du système autoritariste en place ont été aggravés sous le règne de l'actuel chef de l'Etat. La vie politique est, totalement, sclérosée. L'activité syndicale est marginale, tandis que l'essor du mouvement associatif est, délibérément, comprimé.

Avec des institutions délégitimées et une gouvernance publique défaillante, il faut craindre le pire. Le conférencier met, volontiers, le ton sur des perspectives, plutôt, pessimistes car il considère qu'un processus insidieux de transfert des prérogatives de puissance publique se déroule sous nos yeux. Au total, le président de la République, en raison de son état de santé, exerce le pouvoir en commun avec le cercle présidentiel qui a pour pivot M. Saïd Bouteflika. Mohamed Chafik Mesbah nourrit d'autant plus de crainte sur l'avenir du pays qu'il estime que le pouvoir de l'argent en est arrivé à supplanter l'autorité des instances légales élues. Il n'a pas hésité à recourir à une image pour affirmer que certains des «baltaguia» de l'économie disposent, désormais, de plus de pouvoir que le chef d'état-major de l'ANP et le chef du DRS réunis.

Considérant que la société algérienne était destructurée et que la pérennité de l'Etat était en cause, le conférencier a souligné qu'il était impossible de faire fi du bilan négatif catastrophique en avançant, tête baissée, comme si de rien n'était. Pour passer d'un système dictatorial à un système démocratique, il existe des règles et des procédures. Une discipline appelée «transitologie» est même enseignée dans les universités.

Photo : DR

Mohamed Chafik Mesbah.

De nombreuses expériences pratiques de transition démocratique sont à disposition pour nous en inspirer. Certes, après octobre 1988, une transition de cette nature a été entamée sous le gouvernement de M. Mouloud Hamrouche, mais ce fut une aventure sans lendemain. Il n'y a point de doute, a poursuivi Mohamed Chafik Mesbah, engager un processus de transition démocratique suppose un certain nombre de préalables réunis. A cet égard, le conférencier a mis en garde contre la tentation de croire que l'armée pouvait, à elle seule, déclencher et diriger cette phase de transition.

Cette époque est révolue où l'armée pouvait se substituer à la souveraineté populaire, le seul vrai fondement de la démocratie. Il n'en reste pas moins — et les exemples regorgent à travers le monde, à commencer par le Portugal et l'Espagne – où l'armée a constitué un socle puissant sur lequel se sont appuyées les forces politiques des pays considérés. Le drame en Algérie, c'est que l'armée – dans son ossature et sa substance – reste l'épine dorsale du pays. Mais point de forces vives organisées et agissantes. Précisément, répondant à une question de l'auditoire sur les tentatives actuelles à propos de la phase de transition qui focalisent le débat, Mohamed Chafik Mesbah s'est exprimé clairement : «Le vrai problème ne consiste pas à s'interroger si la phase de transition doit être menée avec ou sans M. Abdelaziz Bouteflika. La seule question d'intérêt est de savoir si elle doit être menée avec ou sans le peuple algérien. Il n'existe pas encore d'exemple d'une transition démocratique victorieuse qui n'a pas été menée par le peuple».

Le conférencier a paru pessimiste pour la conjoncture immédiate car, a-t-il mis en exergue, «le régime actuel n'a ni l'intention ni la capacité d'engager la transition démocratique. Les vrais détenteurs des leviers de commande sont démunis de savoir-faire et encore moins de projet stratégique utile au pays». Ces «nouveaux décideurs » sont intéressés seulement par la préservation du pouvoir et l'élargissement du champ de la prédation».

Le conférencier a eu à faire face à certaines questions spécifiques à propos desquelles il a apporté des réponses appuyées sur son témoignage personnel. A propos de la constitutionnalisation de la langue tamazight, Mohamed Chafik Mesbah a considéré que cette attente légitime ne pouvait être exaucée que si elle était portée par des responsables mus par des convictions, non des calculs politiciens. A cet égard, il a tenu à rendre hommage à l'ancien Président Liamine Zeroual, le premier chef de l'Etat a avoir pris à bras le corps la revendication lui qui souhaitait, ardemment, faire avancer le débat pour dégager des solutions satisfaisantes tenant compte du strict respect de l'unité nationale.

A propos du projet que souhaitait mettre en œuvre le regretté Président Mohamed Boudiaf, Mohamed Chafik Mesbah a convenu que celui-ci était porté par une forte conviction nationaliste. Ce n'est pas tant ce projet qui aurait pu contrarier, cependant, sa démarche. Il est vrai que sa position sur le conflit du Sahara Occidental divergeait par rapport à celle que défendait le commandement militaire. Mais, en l'absence de preuves irréfragables, il serait hasardeux d'accréditer la thèse de l'assassinat commandé.

B. R.

DÉTENUS DEPUIS DEUX SEMAINES

Mohand Kadi et Moez Benncir comparaîtront dimanche prochain à la barre

Sous mandat de dépôt depuis deux semaines à la prison de Serkadji à Alger, Mohand Kadi, militant du mouvement Raj et Moez Benncir, un jeune éditeur tunisien, comparaîtront dimanche, 11 mai 2014, devant le juge correctionnel du tribunal de Sidi M'hamed.

Arrêtés le 16 avril dernier, alors qu'ils étaient, selon les précisions du mouvement Raj, de passage devant la Faculté centrale, au moment où le mouvement Barakat tenait un rassemblement contre le quatrième mandat d'Abdelaziz Bouteflika et le processus électoral, ils croupissent depuis dans les geôles des hauteurs de l'Algérois.

Le collectif d'avocats qui s'est constitué au lendemain de leur arrestation a introduit, pour rappel, une demande de liberté provisoire, dimanche, auprès du tribunal compétent. Une initiative qui a été rejetée par l'instance judiciaire en question qui a maintenu leur détention.

Une conférence de presse est programmée aujourd'hui par le collectif pour la libération de Mohand Kadi et Moez Benncir, qui ont été inculpés pour «attroupement non armé qui a pour but de troubler l'ordre public».

Mehdi Mehenni